Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260519-DEL319526AFFCCA-DE

Ville de Locronan
Kêr Lokorn

EXTRAIT CCAS

19 mai 2026

Le dix neuf mai deux mil vingt six, à dix huit heures trente, les membres du CCAS de LOCRONAN convoqués le 07 mai 2026, se sont réunis à la mairie de LOCRONAN sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Président du CCAS

Etaient Présents : Monsieur Thierry CAUBET, Madame Monique HASCOËT, Madame Véronique LEFEVRE, Madame Paule SAUVEUR, Monsieur Bastien DROUART, Madame Gwénaëlle CADIOU QUEAU, Monsieur Thierry Le DUFF, Monsieur Philippe Le JEUNE

Absents excusés : Madame Brigitte NICOLAS, Monsieur Bruno BONSIGNE

Procurations : Madame Françoise BRELIVET a donné procuration à Monsieur Bastien DROUART

Le quorum étant atteint, la réunion peut régulièrement se tenir
Madame Véronique LEFEVRE est nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont approuvé le PV de la réunion du 03 mars 2026 à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260519-DEL319526AFFCCA-DE

3-AFFECTATION DU RÉSULTAT DE 2025

Monsieur le Président invite les membres du CCAS à prendre connaissance du tableau de synthèse qui suit :

Résultats :

Section de fonctionnement		
A	Dépenses	5 773.07
B	Recettes	4 700.00
C	**Déficit de l'exercice : B-A**	**- 1 073.07**
D	Résultat reporté (exercice n-1)	1542.01
E	**Excédent à affecter**	**468.94**

Section d'investissement		
F	Dépenses de l'exercice	0
G	Recettes de l'exercice	0
H	**Déficit de l'exercice : G-F**	**0**
K	Report excédent 001 (n-1)	3125.67
L	**Restes à réaliser dépenses**	**3 125.67**
M	**Restes à réaliser recettes**	
M	**Besoin de financement**	**0**

Après avoir voté le compte financier unique de l'exercice de 2025, il est proposé d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement de 468.94 €.
- Une somme de 468.94 € serait affectée à la ligne R002 : Résultats antérieurs reportés au budget 2026
A noter les restes à réaliser en dépenses d'investissements : 3 125.67
Le résultat d'investissement serait reporté en recettes au compte 001 : report d'investissement à hauteur de 3125.67 €.

Le Conseil d'administration du CCAS,
Après avoir délibéré,
Vote comme décrit l'affectation du résultat

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Affectation des résultats	9	0	0

Pour Extrait certifié Conforme,
Le Président, Thierry CAUBET

MAIRIE de LOCRONAN (Sud-Finistère)